



Repenser les règlementations Panorama et Introduction

Atelier Repenser les Règlementations Forestières 2015

Andy White et Sally Collins

18 mai 2015

Lubrecht, Montana



THE CENTER FOR
PEOPLE AND FORESTS



Plan

- 1) Repenser les Règlements dans le monde**
- 2) Panorama de la tenure et des règlements aux USA**
- 3) Pourquoi le Montana?**

- 1) Règlements :**
Problèmes, causes, histoire
- 2) Emergence de nouvelles approches et de “principes”**

Règlementations : problèmes, causes, histoire



- Un terme légal
- Définition générale : “Un ensemble de règles qui permettent la mise en place et l’application d’une loi, a une valeur juridique”
- Les réglementations sont différentes des :
 - Lois : parfois, de nouvelles lois sont votées, mais les réglementations ne sont pas élaborées
 - Politiques publiques : les politiques peuvent être annoncées et traitées comme des lois ou des réglementations – mais elles n’en sont pas
- “Repenser les Règlementations” est principalement centré autour de comment utiliser au mieux les pouvoirs de l’Etat afin d’obtenir des résultats bénéfiques à tous (Exploitation forestière durable, emplois, etc.)

Pourquoi "Repenser" les Règlementations ?

- 1) Les résultats des politiques forestières sont dans de nombreux endroits très décevantes, et il est évident que les réglementations actuelles font partie du problème :
 - La déforestation et la dégradation des forêts se poursuit
 - L'exploitation forestière illégale et le commerce répandu de produits illégaux
 - Développement de la corruption, des conflits, qui sapent les efforts de gouvernance et de développement
 - Effets non-voulus
 - L'exploitation forestière est également une activité socialement régressive : accaparement par les élites, récompense des « grands » et pénalisation des « petits »
 - Respect pour la loi et pour les systèmes judiciaires amoindri
- 2) De nombreux cadres réglementaires ne respectent pas les terres statutaires et coutumières, les droits civils et politiques, ne sont pas justes, et conduisent à des résistances.

Raisons Directes et Indirectes de l'Échec

- 1) Parfois l'objectif réel est d'augmenter les recettes ou d'accroître le contrôle des terres par le gouvernement – et non de promouvoir le développement durable
 - 2) De nombreuses contradictions et des inconsistances existent entre différentes lois, politiques publiques et réglementations (portant sur l'activité minière, l'agriculture, et l'exploitation forestière).
 - 3) Les réglementations sont souvent irréalistes, trop lourdes, coûteuses, et difficiles à mettre en œuvre
- ➔ **L'accent mis sur la mise en application est souvent mal placé**

Raisons Directes et Indirectes de l'Échec

- 4) Les réglementations sont souvent incohérentes avec le droit de propriété:
 - Terres publiques (et autres types de terres publiques)
 - Terres privées
 - Terres communautaires/des populations autochtones
- 5) Les gouvernements n'ont généralement pas les capacités de surveiller et de faire respecter les réglementations
- 6) Trop souvent, les réglementations ne prennent en compte que le rôle du gouvernement, privilégient l'approche "commandement et contrôle" et ne s'appuient pas sur les droits, intérêts et motivations des différents acteurs.

Les Réponses Nationales et Internationale face à l'Échec

- Moratoire sur l'abattage (Asie)
 - FLEGT – utilise le commerce pour promouvoir la gouvernance
 - REDD – effort global pour arrêter la déforestation
 - Le dernier rapport de l'OIBT : < 10% des forêts tropicales sont gérées de manière durable, et ce après 25 ans d'efforts et des centaines de millions de dollars
- ➔ **Bien sûr, les réglementations (ou leur absence) dans d'autres secteurs affectent aussi les forêts (agriculture, investissement, exploitation minière)**

Comment cela a-t-il évolué?

Dans le monde “développé” :

1. **16– 19^{ème} siècle** : Etat, contrôle industriel des forêts
2. **1920-70** : accent mis sur "l'exécution", le commandement et le contrôle, mais renforcement progressif de la société civile
3. **1980 – Aujourd’hui**: Plus de participation publique dans la gouvernance, des règles simplifiées et accent sur l'éducation des parties prenantes (ex : Montana), approches orientées par rapport au marché (ex : certification)

➔ ***Les tensions, enseignements et les révisions se poursuivent, les tribunaux souvent le lieu où sont fixées les nouvelles orientations***

Dans le monde “en développement” :

1. **De nombreuses lois, peu de réglementations**
2. **Règlementations-** principalement des forêts publiques, souvent des concessions industrielles
3. **90’s – Aujourd’hui** : quelques innovations : certifications indépendantes, suivi et transparence par des tiers (Global Witness), nouvelle politique d'approches réglementaires (Chine, Brésil, Liberia)

➔ ***Pourtant dans de nombreux endroits, on se concentre encore sur la mise en œuvre (FLEGT)***

Evolution des droits/tenure

1. Propriétés des terres forestières:

- Publiques, généralement propriétés du gouvernement central (roi, couronne, pays)

2. Autorité de gouvernance:

- Gouvernement central tout-puissant (et expert)

3. Peuples des forêts, et communautés locales:

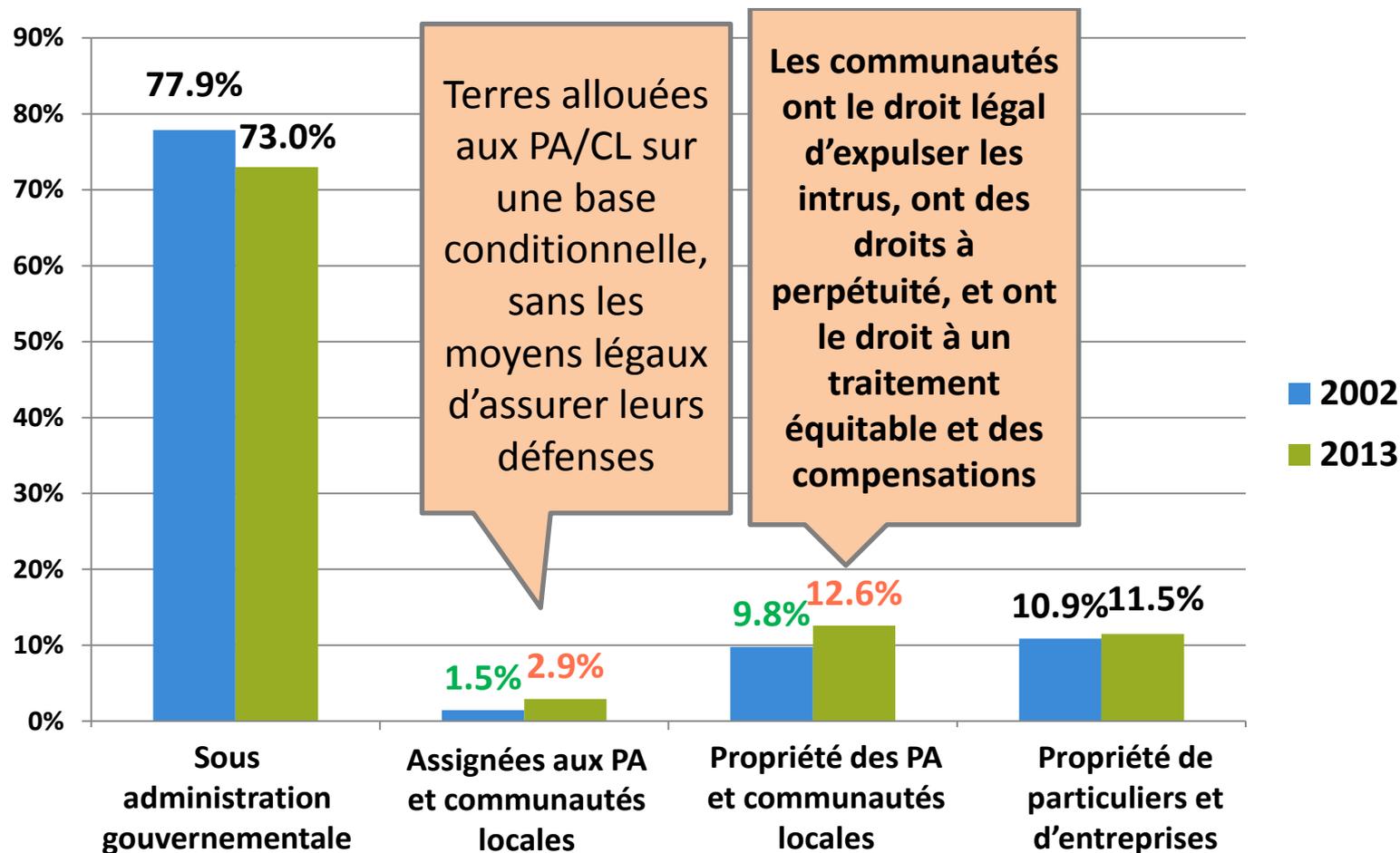
- **Droits limités**, voix et pouvoir politique

→ De plus en plus administrées et ou détenues par des **ménages privés, des communautés locales ou des Peuples Autochtones**

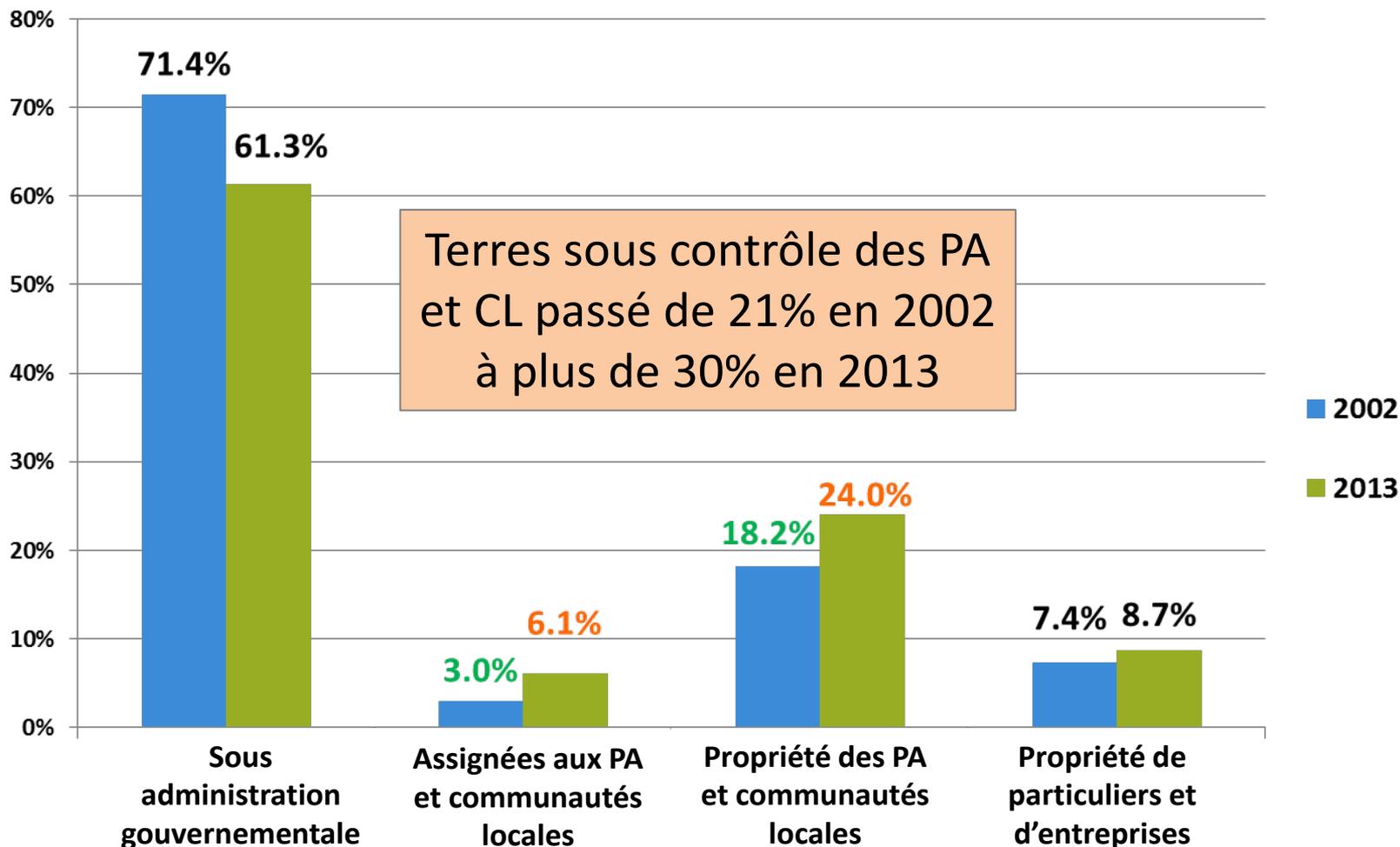
→ De plus en plus décentralisé aux **autorités des gouvernements locaux** et rendues aux **secteurs privés et civils**

→ **De plus en plus de droits, de voix, et de capacités** – avec démocratisation

Quelques tendances prometteuses de la tenure forestière (2002-2013)



Une tendance plus prometteuse encore si on considère les pays à faible et moyen revenu seulement



Emergence de nouvelles approches et « principes »



1. Reconnaître les droits fonciers et concevoir des systèmes de régulation différents pour chaque type de droit

On doit prendre en compte les lois en vigueur (sur les forêts et d'autres secteurs pour voir s'il y a un chevauchement), la constitution, les droits coutumiers, les engagements internationaux (par exemple l'article 169 DDPA de l'OIT) et les lois et les traités portant sur les peuples autochtones et autres groupes particuliers

2. Identifier les problèmes prioritaires avec précaution et donner la priorité à l'action

Se concentrer sur les plus importantes valeurs/ressources, les habitats et sur les acteurs qui peuvent potentiellement causer plus de dégâts

Emergence de nouvelles approches et « principes » (suite)



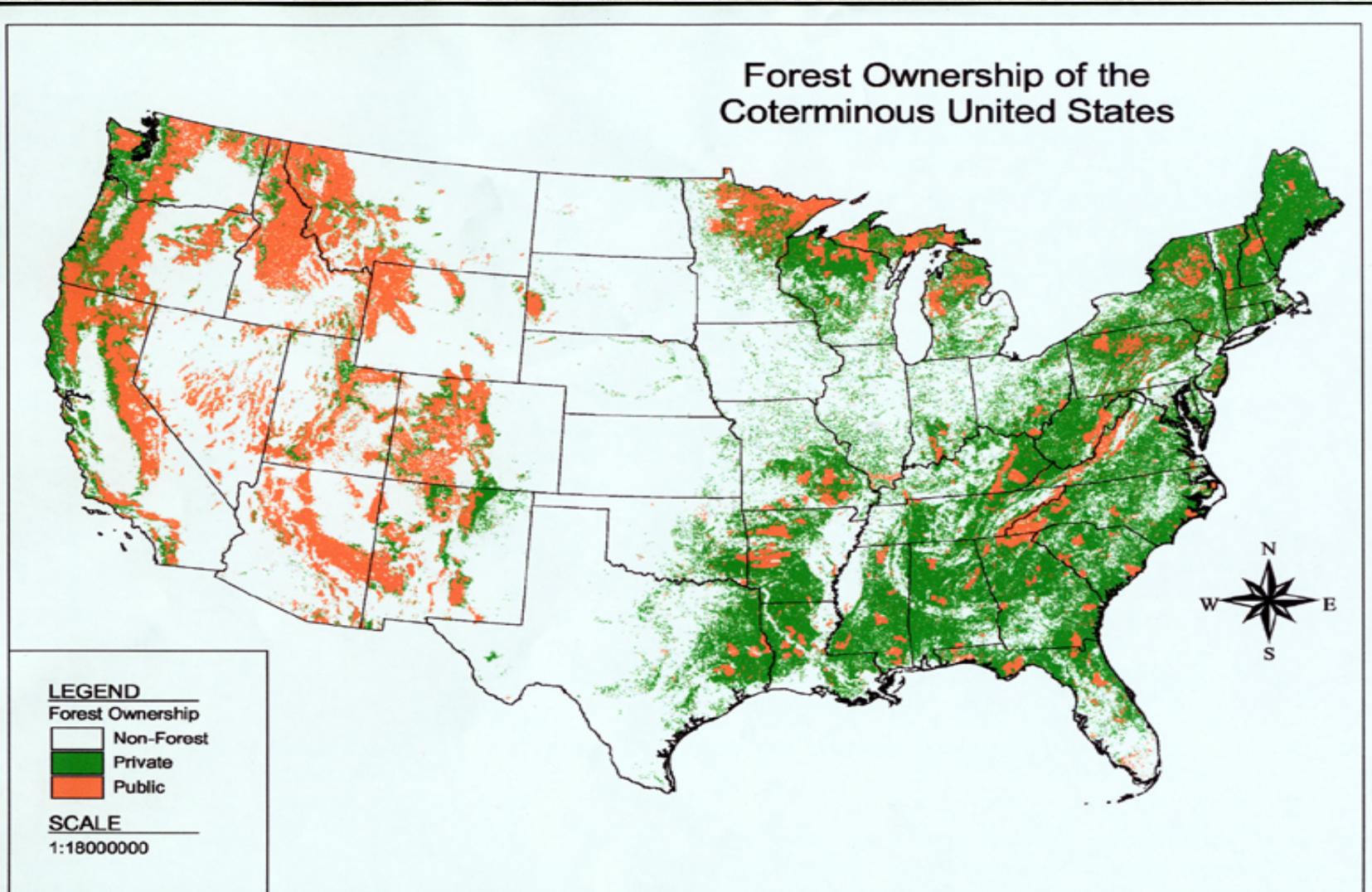
3. Les gouvernements doivent créer des conditions favorables pour les détenteurs de droits et ne faire que ce qu'aucune autre entité ne peut faire
 - Stimuler et faciliter le processus d'identification des problèmes prioritaires et de nouvelles normes. Construire des systèmes qui reflètent et prennent en compte les droits des différentes parties prenantes, des intérêts particuliers et des incitations.
 - Trouvez la combinaison adéquate entre les règlements et les directives volontaires
 - Développer un processus inclusif et assurer la pleine transparence.
4. Se concentrer sur les résultats/objectifs désirés

Beaucoup plus efficace et moins cher qu'une approche normative et basées sur des listes détaillées d'action

Apparition de nouveaux outils prometteurs

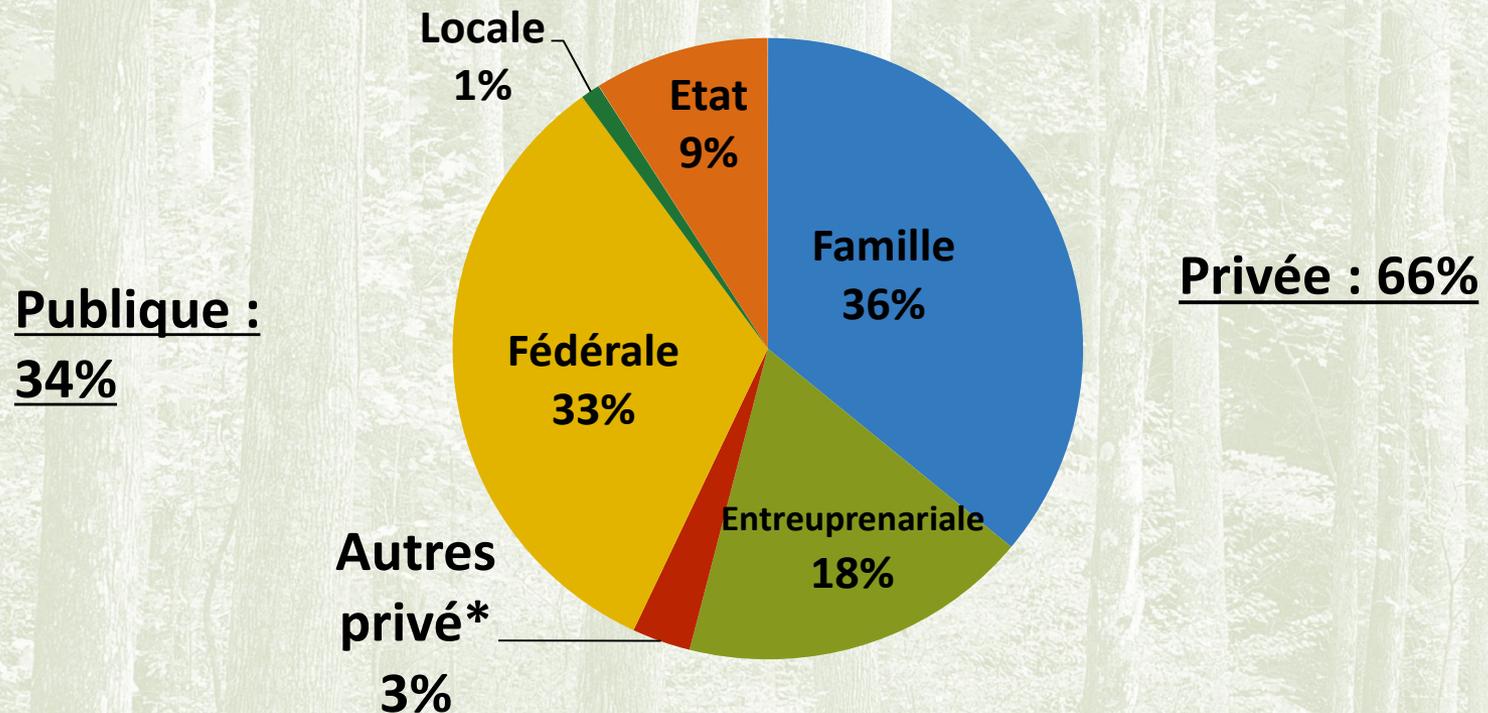
- Certifications
- « Meilleures pratiques de gestion » volontaires (MPG pour la récolte et la gestion du bois)
- Surveillance et vérification non-gouvernementale et indépendante
- Transparence – de l'utilisation des forêts, du suivi, de l'impact
- Education et diffusion des normes, des positions, des enjeux, de l'impact
- Interactions avec toutes les parties prenantes : conférences, comités, commissions et autres interactions pour parvenir à un consensus
- Codes de conduite des entreprises - autocontrôle
- Gestion mixte et partenariats entre les organisations gouvernementales et non-gouvernementales
- Intendance contractuelle

Forest Ownership of the Coterminous United States



Qui possède et combien ?

Répartition de la propriété des terres forestières aux USA en 2006



*Inclut les organisations non gouvernementales de conservation, les partenariats non incorporés, et les terres des Amérindiens.

Expansion vers l'Ouest



Terres forestières aux Etats-Unis : 1620, 1850, 1920

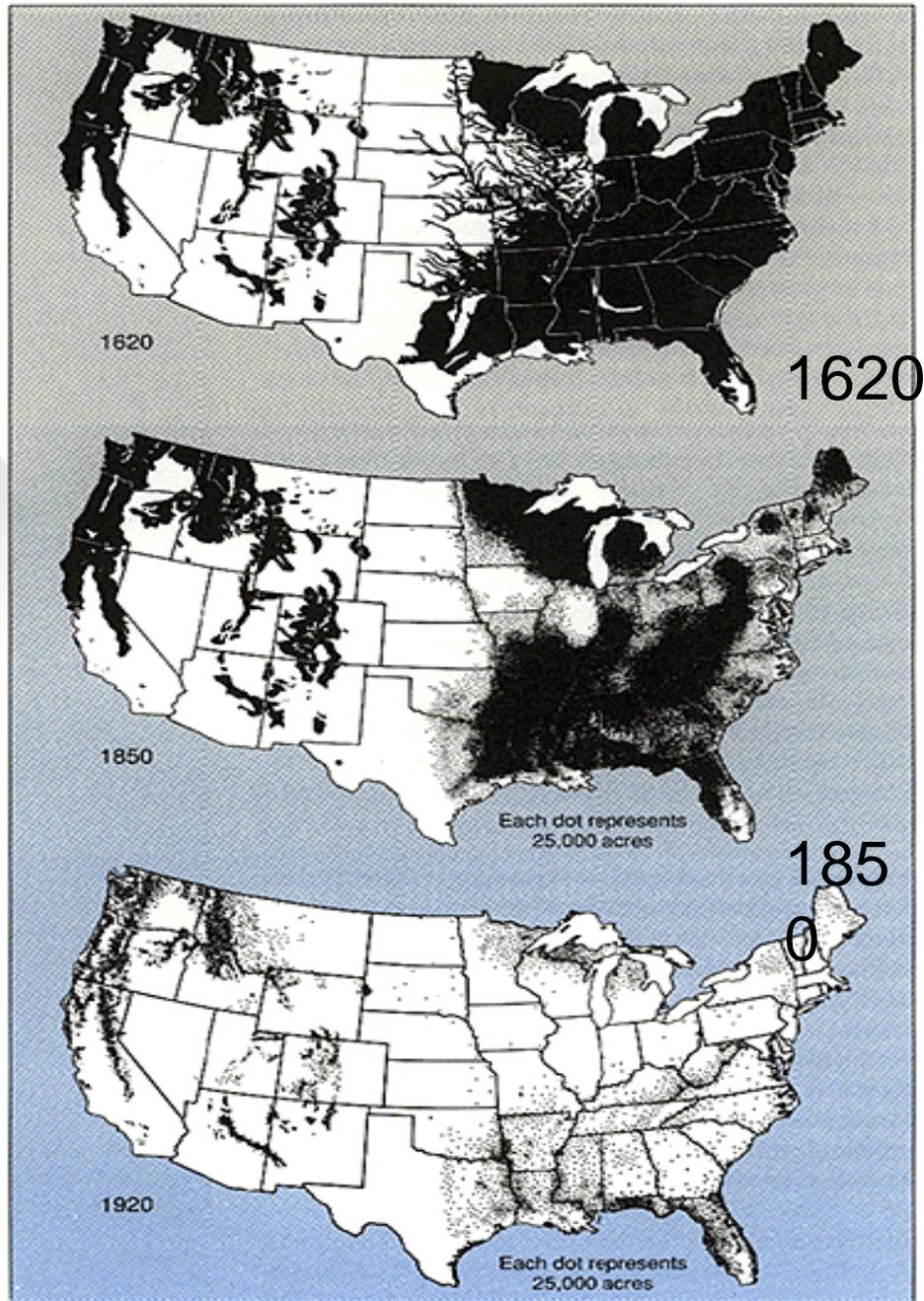
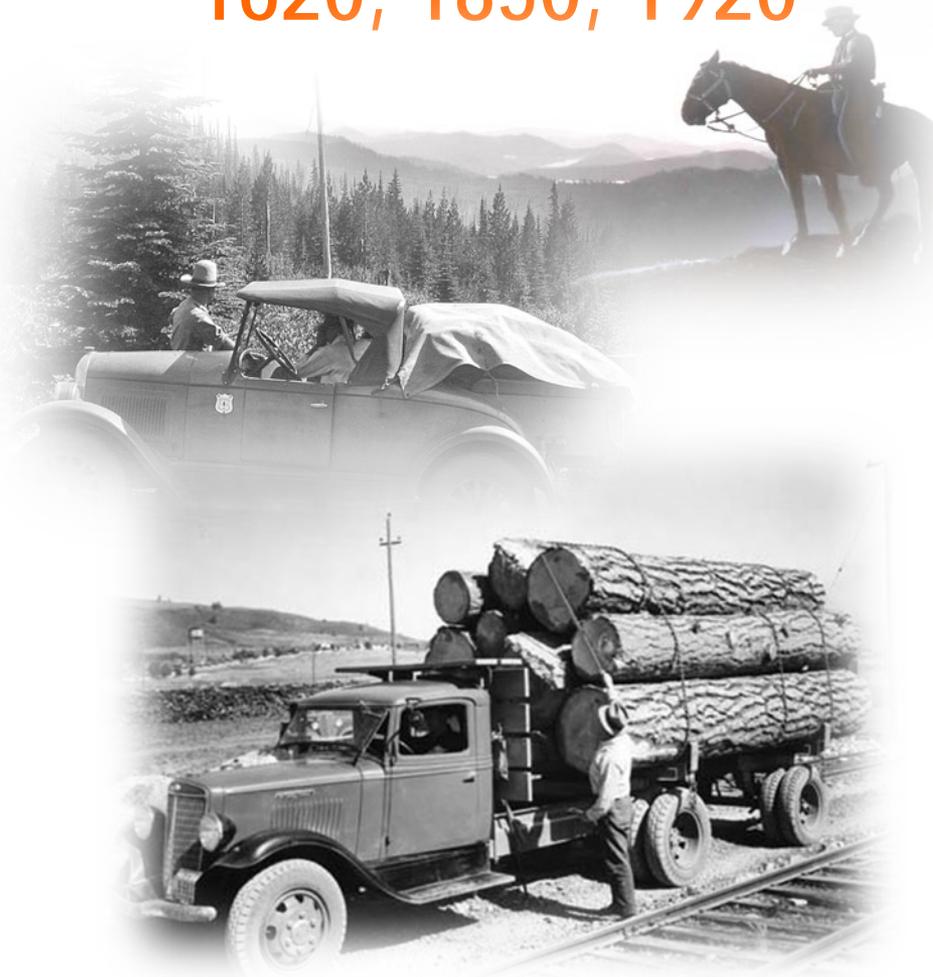


Figure 1 Area of virgin forest: top to bottom 1620, 1850, and 1920 as published by William B. Greeley, "The Relation of Geography to Timber Supply," *Economic Geography*, vol. 1, pp 1-11 (1925). The depiction of U.S. forests in the later maps may be misleading in that they show only old-growth forest and not total tree cover.

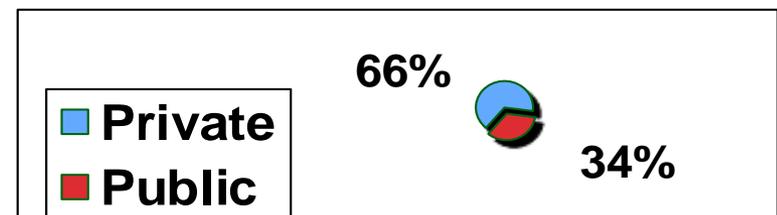
Les principaux thèmes de l'histoire de la tenure des États-Unis



1. La politique foncière a émergé de l'histoire américaine en tant que Nation et a évolué au fil des siècles.
2. **Un système national des forêts** (70 Mha) formé il y a 100 ans du fait de l'indignation de la population par rapport à la dégradation des terres; gestion passée du modèle industriel au modèle communautaire.
3. **Les forêts des états** ont été formées pour générer des revenus pour l'éducation/l'infrastructure; gérées différemment en fonction des réglementations particulières des états.
4. **Les forêts privées** (170 Mha) ont produit des richesses pour les individus et la Nation. Chaque État des États-Unis a des réglementations différentes pour la gestion des terres privées.
5. **Les forêts tribales** : bien que petites, elles sont généralement bien gérées et utilisent des idées novatrices. Elles sont parmi les principales sources de richesse pour les tribus et le pays.

Expérience de tenure des forêts privées

- Aucune loi fédérale ne régit la gestion des forêts privées – c'est le rôle de chacun des états avec leurs propres lois sur la protection des forêts.
- Les propriétaires fonciers privés ont des droits très importants
- Les résultats sont globalement très positifs
 - De la richesse a été créée pour les propriétaires privés et la Nation : Contribution au PIB: \$ 277 / acre de plus que les terres publiques (\$ 318 vs 41 \$) *.
 - Des ressources importantes ont été apportées à la Nation comme les loisirs, la faune et les ressources des bassins hydrographiques.



Les Terres Tribales aux Etats-Unis



Droits et tenures des Amérindiens

- Triste histoire: des traités signés et des promesses non tenues
- Réserves créés et Indiens relocalisés dans des années 1800
- 30 dernières années: nouvelle affirmation de droits coutumiers pour la pêche, la chasse, les petites entreprises sur les terres publiques
- Beaucoup de terres forestières Amérindiennes sont bien gérés et sont une contribution importante aux moyens de subsistance des membres de la tribu, et de la Nation:
- "«Trouver un équilibre entre les produits de bois de qualité et de fierté Environnementale»



Les Forêts Nationales

Approche Historique

A grande échelle, concessions forestières sur le long terme (30-50 ans)

But : principalement la production de bois

Produit principal : bois commercial

Qui en profite : le plus offrant dans l'industrie du bois

Méthodes : les agences préparent et exécutent du haut vers le bas

Approche actuelle

À petite échelle, souvent des contrats d'intendance à court terme

But : la restauration des forêts

Produits principaux : les loisirs, la faune, bois pour la biomasse, le bois de petit diamètre

Qui en profite: les communautés, les groupes tribaux, de nouvelles industries de restauration

Méthodes: la collaboration avec le public

Il incarne les 4 principes

Caractéristiques principales:

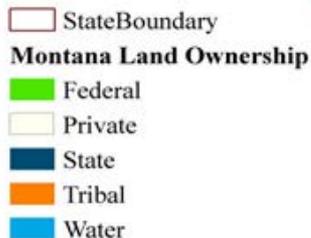
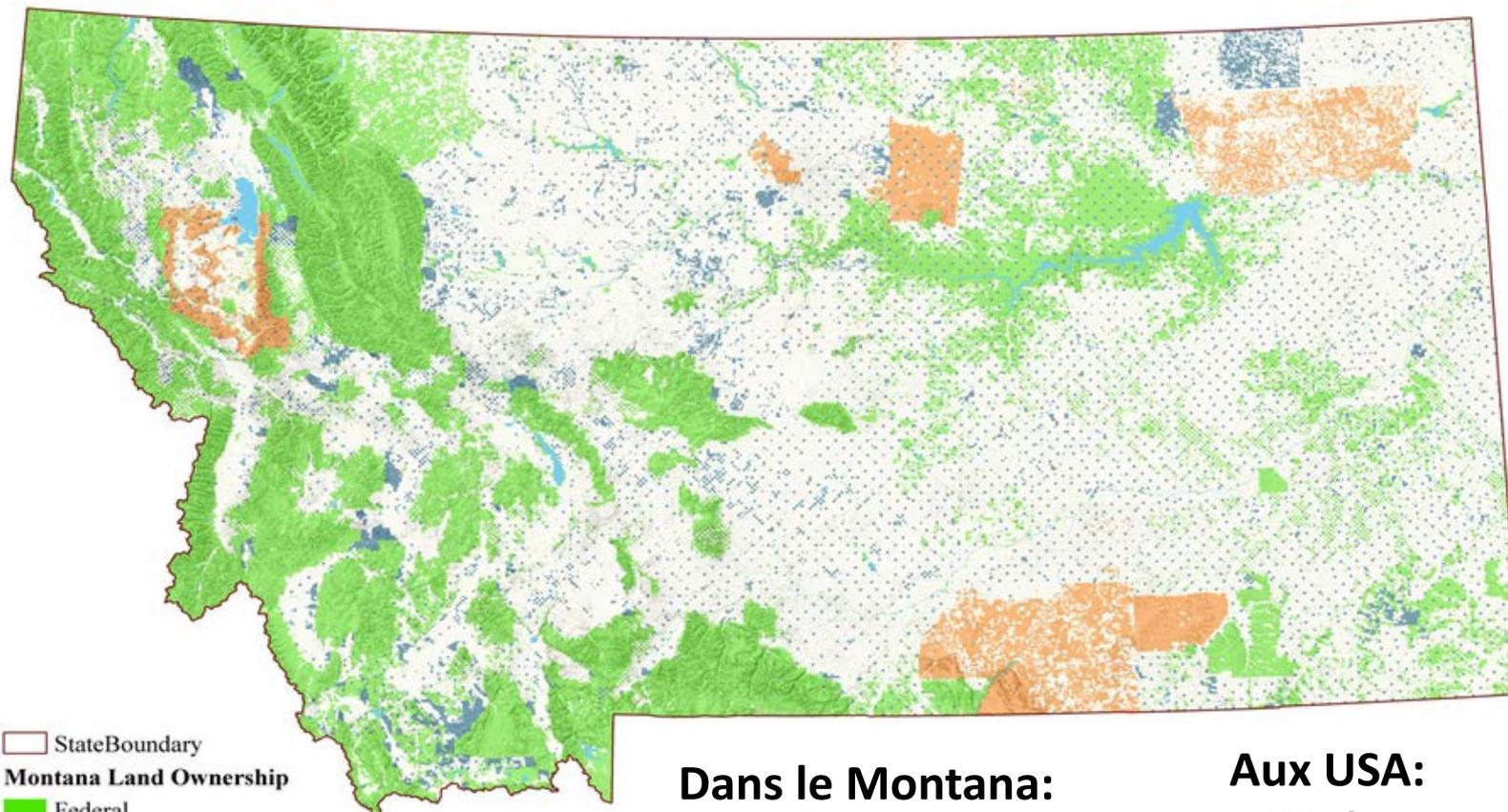
- Un système de réglementation pour chaque type de propriété (fédérale, des états, privée, tribale)
- Collaboration stimulée au niveau des paysages et des propriétés => Transparence et inclusion
- Les parties prenantes collaborent autour d'un objectif commun
- Les gouvernements fédéral et étatiques ont créé des conditions favorables et incitatives

Approche volontaire pour régler les propriétés privées

- Approche non-réglementaire : ensemble de pratiques volontaires pour améliorer les pratiques forestières et minimiser les impacts sur l'eau, le sol et les autres ressources forestières.
- Mise en place de meilleures pratiques pour la qualité de l'eau pour les forêts du Montana.
- L'accent a été mis sur les programmes d'éducation et sur les propriétaires.
- Suivi au niveau de l'Etat grâce à des vérifications semestrielles sur le terrain : un taux de conformité de 97% !
- Raison du succès : menace crédible d'imposition de coût élevé, et réglementations renforcées



Propriété des terres au Montana



Dans le Montana:
59% de Terres Privées
29% de Terres Fédérales
6% de Terres Etatiques
5% de Terres Tribales
1% d'Eau

Aux USA:
66% de Terres Privées
34% de Terres Publiques
(fédérales & étatiques)
3% de Terres Tribales

Merci!

QUESTIONS/COMMENTAIRES?